



8 olympic medals (1948-2016) 



Chères Clubs, veuillez trouver ci-joint deux réponses importantes aux questions concernant les cours J+S et les subventions.

Si les entraînements (cours J+S) doivent désormais avoir lieu en petits groupes, doivent-ils être saisis explicitement comme tels dans la SPORTdb (BDNS)? ((QUESTION 54))

Non, pas explicitement. Les coaches doivent annoncer leurs offres J+S comme d'habitude.

Exemple du football: un cadre de juniors B comprenant 15 joueurs, qui s'entraîne normalement de 19h à 20h30, est saisi comme un groupe complet avec 90 minutes d'entraînement et consigné dans le contrôle des présences. La situation «normale» doit être maintenue, même si l'entraînement à proprement parler doit temporairement être échelonné dans le temps ou avoir lieu à plusieurs endroits (p. ex. deux groupes de 18h à 19h30 puis un groupe de 19h30 à 21h).

Cependant, chaque activité doit durer au moins 60 minutes (resp.45 minutes pour le sport scolaire facultatif). La grandeur minimale pour un groupe reste de 3 enfants/jeunes et se réfère à un groupe d'entraînement habituel. Si un groupe s'entraîne de manière séparée ou décalée en raison des mesures contre le Corona (interdiction de rassemblement), le groupe effectif peut être plus petit que 3 mais la taille du groupe unifié doit cependant être d'au moins 3 participants.

(Etat au 30 avril 2020)

En raison des mesures prises pour lutter contre le coronavirus, les organisations J+S accusent de lourdes pertes de recettes car elles ne perçoivent plus de subventions J+S. Des mesures sont-elles prévues pour compenser ces pertes?

Avec l'entrée en vigueur, le 13 mars 2020, de l'ordonnance 2 COVID-19, le Conseil fédéral a pris des mesures pour endiguer l'épidémie de coronavirus. Dans le domaine du sport, ces mesures consistent en l'interdiction des activités associatives et se répercutent sur les activités J+S des associations sportives et des associations de jeunesse. L'OFSPPO est bien conscient que cela entraîne une réduction des subventions pour nombre d'organisateur. Pour cette raison, il a élaboré une stratégie visant à compenser les pertes de subventions J+S des organisateurs (de cours et de camps J+S) et l'a soumise au Conseil fédéral. Ce dernier a informé le 29 avril qu'il couvrira les pertes financières à la fin de l'année en augmentant le montant du versement final. Si nécessaire, il entend également créer une base légale correspondante.

(Etat au 29 avril 2020)

Flavio Da Silva Souza

Responsable de la Formation J+S